

Jean SYLLA

Employé à la Sécurité Sociale

Membre du Comité de Section de Mouy du Parti Communiste Français

Militant syndical

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS POUR L'UNION POPULAIRE ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je m'adresse à vous, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

Ces élections ont une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit, de la manière la plus nette, condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en œuvre du programme commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche.

En votant communiste, vous voterez pour le parti qui a dénoncé dès le premier jour le régime responsable de la crise dont tout le monde peut aujourd'hui mesurer les conséquences.

Vous voterez pour le parti qui a agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun.

Vous voterez pour l'application intégrale et résolue des mesures prévues par ce programme.

Que voyons-nous actuellement ? D'un côté, une infime minorité accapare les richesses du pays, de l'autre, on exploite durement les travailleurs, on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et des jeunes diplômés, on laisse en friche l'intelligence et les talents de millions d'enfants.

Oui, comme la France pourrait être riche, comme il y ferait bon vivre si on mettait fin à ce gâchis qui est l'œuvre des magnats de la finance et leurs commis U.D.R. - Indépendants - Centristes au pouvoir depuis quinze ans.

Pour vivre mieux nous vous proposons la mise en œuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Le gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite : le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1 000 F, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en œuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente et au désarmement et à la paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin au gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

L'application du programme commun permettra le développement économique de l'Oise que le VIᵉ plan, voté par Bénard, a sacrifié. Elle permettra de doter notre département des équipements sociaux et culturels répondant aux besoins de la population laborieuse.

Bénard s'est-il soucié des travailleurs autrement qu'en période électorale, avec des promesses fallacieuses ?

Le programme commun permettra d'assurer la sauvegarde des industries existantes. Des industries nouvelles seront implantées dans notre région dans le cadre de la décentralisation. Une politique agricole nouvelle sera mise en œuvre, dans l'intérêt des travailleurs de la terre.

Tous les enfants, même à la campagne, pourront accéder à l'école dès l'âge de 2 ans et auront droit à une école gratuite (y compris les transports).

Nos communes pourront vivre. La TVA leur sera remboursée. Si elles se regroupent, ce sera **démocratiquement et de leur plein gré.**

Voilà ce que sera la réalité demain.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE :

Parce qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national qui soit possible sans un Parti Communiste fort et largement représenté au Parlement.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE :

Parce que le Parti Communiste Français a mené dès le premier jour et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'Union des forces de Gauche, pour un changement démocratique.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE DÈS LE PREMIER TOUR :

Parce qu'au sein de l'Union de la Gauche pour laquelle il a tant combattu l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du Programme Commun.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE DÈS LE PREMIER TOUR :

Pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée Nationale de demain.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti Communiste Français, sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union, du programme commun.

En votant **Jean SYLLA** vous voterez pour un député lié à la population, qui gardera le contact avec vous, qui partagera vos préoccupations et vos besoins.

En votant **Jean SYLLA** le 4 mars, vous voterez utile.

Dans votre intérêt d'abord, dans l'intérêt de la Nation et pour l'avenir démocratique de la France:

VOTEZ COMMUNISTE

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR

Jean SYLLA

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
POUR L'UNION POPULAIRE ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN



SUPPLEANT :

Francis LEGUET

Aviculteur

Secrétaire de la Section de Méru
du Parti Communiste Français

VU, LE CANDIDAT

Cette circulaire **n'est pas un bulletin de vote.**
Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de **Jean SYLLA** et de son suppléant **Francis LEGUET.**
N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin **serait nul.**

IMP. M. HOUDEVILLE - BEAUVAIS